

Les objectifs du développement durable et COVID-19 au Maroc : Défis et perspectives

The Sustainable Development Goals and COVID-19 in Morocco: Challenges and Perspectives

TAOUDI Jamal

Docteur en sciences économiques et gestion

FSJES FES - SIDI MOHAMED BEN ABDALLAH

Laboratoire de Coordination des Etudes et des Recherches en Analyses et Prévisions

Economiques (CERAPE)

Maroc

taoudijamal8@gmail.com

NOURI Khalid

Doctorant

FSJES KENITRA - IBN TOFAIL

Laboratoire des sciences économiques et politiques publiques (LSEPP)

Maroc

Kalimatikom2020@gmail.com

Date de soumission : 22/03/2021

Date d'acceptation : 09/05/2021

Pour citer cet article :

TAOUDI J. et NOURI K. (2021) «Les objectifs du développement durable et COVID-19 au Maroc : Défis et perspectives», Revue Internationale du Chercheur «Volume 2 : Numéro 2» pp : 789 - 802

Résumé :

Il est vrai qu'on a pu observer des améliorations dans certains domaines tels que : la lutte contre la pauvreté, la faim, la santé (maternelle et infantile ...), l'éducation (taux de scolarisation des enfants et des jeunes ...), l'énergie (l'électricité et l'eau ...), l'égalité entre le sexe, le travail et croissance économique, niveau de consommation et production, changement climatique, villes et communautés durables...etc. En l'espace de quelques mois, la crise économique, sanitaire et sociale engendrée par la pandémie de COVID-19 a entravé encore plus les progrès dans la mise en œuvre des ODD. L'actuelle crise de la COVID-19 a mis à nu les fragilités de plusieurs pays, y compris le Maroc, en matière de réalisation des objectifs du développement durable d'ici 2030. Dans ce cadre conceptuelle notre article va faire l'objet d'une analyse descriptive sur la réalité des objectifs du développement durable avant et après l'incidence du COVID19 au Maroc. Pour bien discuter les grands axes de cet article, on va mettre la lumière sur La réalisation des ODD avant et après l'incidence de COVID2019 au premier lieu, puis on va parler de La réalisation des ODD après et au moment de pandémie au Maroc deuxième rang.

Les mots clés :

Les objectifs du développement durable; COVID 19 ; La crise sanitaire ; Nations Unies ; la réaction marocaine.

Abstract:

It is true that improvements have been observed in certain areas such as: the fight against poverty, hunger, health (maternal and infantile, etc.), education (school enrollment rate for children and young people, etc.), energy (electricity and water...), gender equality, work and economic growth, level of consumption and production, climate change, sustainable cities and communities... etc. In the space of a few months, the economic, health and social crisis caused by the COVID-19 pandemic has further hampered progress in the implementation of the SDGs. The current COVID-19 crisis has exposed the weaknesses of several countries, including Morocco, in achieving the sustainable development goals by 2030.

In this conceptual framework, our article will be the subject of a descriptive analysis on the reality of the objectives of sustainable development before and after the incidence of COVID19 in Morocco. To fully discuss the main thrusts of this article, we will shed light on The achievement of the SDGs before and after the incidence of COVID2019 first, then we



will talk about The achievement of the SDGs after and at the time of the pandemic in Morocco second rank.

Keywords:

The objectives of sustainable development; COVID 19; the health crisis; United Nations; the Moroccan reaction.

Introduction:

L'organisation de la nation unie et ses partenaires au Maroc travaillent sur la réalisation des objectifs de développement durable à travers un soutien concerté et ciblé qui apporte une valeur ajoutée aux efforts nationaux pour la réalisation des priorités stratégiques que sont: la gouvernance démocratique et la régionalisation avancée; l'inclusion et la réduction des inégalités socio-économiques territoriales et du genre; l'éducation de qualité et la santé; la production et la consommation propres; et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Le Royaume du Maroc a achevé des progrès significatifs dans la réalisation des objectifs mondiaux, a-t-elle poursuivi, constituent des piliers majeurs de la stratégie du Maroc en matière de développement durable. Mme Salangana, souligné que la réalisation des différentes stratégies et chantiers entrepris par le Maroc nécessitent des sources de financement publiques et privées afin de réaliser les objectifs prioritaire.

Dans leur poursuite d'un développement durable. La pandémie de COVID-19 met en péril des vies, des moyens d'existence et des économies entières, et anéantit des décennies de progrès économique, de recul de la pauvreté et de progression du développement humain. Le 02 mars 2020, le Maroc a enregistré son premier cas de COVID-19, Les autorités marocaines ont décrété l'état d'urgence sanitaire le 20 mars puis la pandémie a suivi une évolution tendancielle maitrisée, avec un taux de croissance quotidien moyen de l'ordre de 5,5%, une faible prévalence moins de 1% et un taux de létalité moyen de 4% pendant la période de confinement. Après la période de confinement strict, la situation pandémique a évolué rapidement avec l'apparition d'un ensemble de clusters industriels et familiaux, qui ont augmenté le taux d'incidence et induit une hausse du nombre de cas cumulés depuis le début de la crise jusqu'au 30 juin 2020. Selon la note stratégie réalisée en collaboration entre Haut-commissariat au Plan, Système des Nations Unies au Maroc et Banque mondiale, Juillet 2020, au Maroc, des mesures strictes, des efforts de compensation financière étendues, ainsi qu'une démonstration continue de solidarité et d'espoir des communautés et des individus ont permis, dans une certaine mesure, d'atténuer les effets de la crise. Certains secteurs ont cependant été fortement impactés comme notamment le tourisme, les transports, les activités culturelles et événementielles, mais aussi, de manière transversale, le secteur informel (beaucoup plus difficilement mesurable), dont les travailleurs sont parmi les plus affectés par les conséquences négatives de la crise. Donc au Maroc, comment peut il surmonter les contraintes de la pandémie pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici 2030 ?

1. La réalisation des ODD avant et après l'incidence de COVID-2019

Le Maroc, comme plusieurs nations dans le monde, s'est engagé en 2015 sur tout un programme de développement durable à l'Horizon 2030 avec des objectifs et des indicateurs précis à atteindre. Un rapport du HCP, le deuxième du genre, est venu faire le point sur ces différents objectifs en 2020, avec une projection à l'horizon 2030. Il en ressort deux constats majeurs : le Maroc a déjà atteint un ensemble d'objectifs avant même le terme de ce programme. Mais il lui reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

1.1. La réalisation des ODD avant l'incidence de COVID-2019

Le rapport annuel 2018 soumis à Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste par Ahmed Réda Chami Président du Conseil Economique Social et Environnemental, l'examen de l'état d'avancement, l'examen national volontaire 2020 et le HCP, permet de distinguer trois faits saillants:

a) Des cibles sont déjà atteintes 10 ans avant leurs échéances. Exemple : l'éradication de la faim, la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la généralisation de la scolarisation primaire, la réalisation de la parité filles-garçons dans tous les cycles scolaires et la généralisation de l'accès à l'eau et à l'électricité. La faim a été selon le HCP éradiquée déjà en 2014 et la pauvreté a été réduite, en 2018, à 2,9%. La nutrition des enfants de moins de 5 ans a été améliorée puisqu'en 2018, l'émaciation a été réduite à 2,6%. En 2019, l'accès aux services sociaux de base a été généralisé en milieu urbain et quasi-généralisé en milieu rural où il a atteint 97,4 % pour l'eau, 99,6% pour l'électricité et 91% pour l'assainissement. Les conditions d'habitation ont été, également, améliorées puisque la proportion de l'habitat insalubre urbain a baissé de 8,4% en 2004 à 3,6% en 2018. Dans le domaine de la santé, le Maroc a, en 2018, déjà ou presque réalisé les cibles relatives à la mortalité maternelle et infantile. Le taux de mortalité maternelle est ainsi de 72,6 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2018, celui de la mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 22,16 pour 1.000 naissances vivantes et celui de la mortalité néonatale est de 13,56 décès pour 1.000 naissances vivantes. D'autres exemples notamment dans les efforts de la généralisation de la scolarité des enfants sont cités dans le rapport et qui montrent qu'un effort quantitatif a été fait par le Maroc pour converger vers les ODD fixés pour 2030.

b) Des cibles seront atteintes avant 2030. C'est notamment le cas de la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la nutrition des enfants de moins de 5 ans et la généralisation de la

scolarisation dans tous les cycles scolaires.

c) Des cibles qui présentent des défis majeurs dont le Maroc est conscient et œuvre pour les relever à l'horizon 2030, note le HCP. Il s'agit, en particulier, de la réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre, la promotion de la croissance économique et de l'emploi décent, notamment pour les jeunes et les femmes, la préservation de la biodiversité marine et terrestre et la lutte contre les effets du changement climatique.

1.2. L'impact de COVID19 sur les ODD au Maroc

Selon la Note Stratégique présentée en collaboration entre Haut-commissariat au Plan, Système des Nations Unies au Maroc et Banque mondiale, Juillet 2020, les efforts du Maroc en faveur des ODD, notamment du développement humain et de la lutte contre les changements climatiques constituent une base solide pour une sortie de crise qui redéfinirait les systèmes en place et proposerait un nouveau modèle de développement durable, inclusif et équitable. Et selon la journée mondiale de la statistique 20/10/2020 sur le thème « Mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable au Maroc état d'avancement et principaux défis », Les résultats d'un certain nombre d'études et d'enquêtes réalisées par le Haut Commissariat au Plan, ont, en effet, révélé que la pandémie a causé, entre autres, une contraction de l'économie nationale de l'ordre de 14,9 % au deuxième trimestre 2020. Sur l'ensemble de l'année 2020, les premières estimations révèlent que l'économie marocaine devrait connaître une contraction, sous l'effet conjugué de la sécheresse et de la pandémie, de 5,8%. De même, 34% des ménages ont été dépourvus de sources de revenus suite à l'arrêt de leur activité, ce qui se traduirait par l'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités.

Les nouvelles estimations de la Banque mondiale, basées sur le revenu par habitant, indiquent qu'en 2020, l'incidence de la pauvreté pourrait atteindre 6.6% et la proportion de personnes vulnérables à la pauvreté et/ou pauvres serait d'environ 19.87%.

La scolarisation des enfants et l'accès aux soins de santé ont été aussi négativement impactés. Pour 18% des ménages au niveau national 29% en milieu rural, les enfants scolarisés ne suivent pas les cours à distance et le confinement sanitaire a entravé l'accès aux soins de santé particulièrement pour les personnes souffrant de maladies chroniques. Aussi l'impact de la pandémie sur l'emploi a été également manifeste, notamment pour les travailleurs du secteur informel qui représentent une grande majorité des actifs occupés au Maroc.

Selon le HCP, la croissance économique n'a pas dépassé 0,1% au premier trimestre de l'année 2020. Cette faible croissance est imputable à l'accentuation de la baisse de la valeur ajoutée agricole à -5% et au ralentissement de l'industrie et des services marchands. Au deuxième trimestre 2020, l'économie marocaine, sous confinement strict de la population pendant près de 10 semaines sur 13, a été confrontée à une baisse de la demande intérieure. La consommation des ménages, en volume, se serait repliée de 6,7%. Cette baisse aurait, particulièrement, concerné les dépenses des ménages en biens manufacturés, notamment celles de l'habillement et d'équipement ainsi que celles du transport, de la restauration et des loisirs. La demande extérieure aurait également flanché, entraînant une baisse de 25,1% du volume des exportations. Les importations se seraient, pour leur part, infléchies de 26,7%, impactées par le recul des achats des biens d'équipement, des produits énergétiques, des biens de consommation, des produits bruts et des demi-produits. Dans ces conditions, le repli du PIB aurait atteint -13,8% par rapport à la même période de 2019. Au troisième trimestre 2020, le repli de l'activité s'atténuerait progressivement, pour se situer à -4,1%, au lieu de -13,8% au deuxième trimestre. Au mois de juillet 2020, la deuxième enquête réalisée par le HCP auprès des entreprises a révélé que 86% de celles qui ont arrêté leurs activités pendant le confinement ont repris totalement et/ou partiellement leurs activités après le déconfinement. La reprise d'activité en rythme normal a concerné 40% des grandes entreprises, 35% des PME et 31% des TPE. Selon les prévisions annuelles du HCP, le PIB connaîtrait une contraction de 5,8% qui serait accompagnée par un creusement du déficit budgétaire à 7,4% du PIB. Le déficit courant devrait également s'aggraver, pour atteindre 6,9% du PIB.

Les différentes prévisions des organismes financiers internationaux, notamment la Banque mondiale et le Fond Monétaire International rejoignent globalement les projections du HCP. L'économie marocaine subirait le double impact des chocs économiques intérieurs et extérieurs. Selon la Banque mondiale, le PIB réel diminuerait de 4% en 2020. Donc les déficits jumeaux du Maroc devraient se creuser, mais rester gérables. En dépit de la baisse des importations, le déficit du compte courant s'accentuerait pour atteindre, selon les estimations de la Banque mondiale, 8,4% en 2020, en raison du fort déclin des exportations, des recettes touristiques et des transferts de fonds. En conséquence, le déficit budgétaire global se creuserait atteignant 7,5 % du PIB en 2020, un pourcentage similaire à celui projeté par le HCP et supérieur de près de quatre points aux prévisions antérieures à l'épidémie. Les dettes publique et extérieure augmenteraient également, mais demeureraient soutenables.

Toutefois, des évaluations plus précises devraient être conduites pour mieux comprendre les effets de cette crise sur la pauvreté multidimensionnelle et les différents segments de la population et de l'économie marocaine.

2. La réalisation des ODD après et au moment de pandémie au Maroc

La pandémie de COVID-19 présente des défis sans précédent dans un certain nombre de domaines liés aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. La pandémie est plus qu'une simple crise sanitaire mondiale qui affecte l'ODD.

Pour atténuer les effets sanitaires, sociaux et économiques de cette pandémie, le Maroc a pris un ensemble de mesures importantes, sous Les Hautes Directives Royales, portant notamment sur le confinement et la création d'un Fonds spécial de gestion des effets du COVID-19, pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages vulnérables et les activités des entreprises endommagées.

2.1. Quelque piste et Recommandations des agences des nations unies, haut-commissariat au plan la banque mondiale.

Selon la note stratégie réalisée en collaboration entre Haut-commissariat au Plan, Système des Nations Unies au Maroc et Banque mondiale, Juillet 2020, Le Maroc devra agir rapidement et de manière intégrée pour mesurer et répondre à l'ampleur des changements dans la vie des individus et dans plusieurs secteurs de son économie, tout particulièrement le secteur informel.

Le Secrétaire Général des Nations Unies a présenté un Cadre de Réponse Socio-économique Immédiate au COVID-19 dans son rapport global, en mentionnant des principes généraux pour atteindre les ODD tout en répondant à la crise et en renforçant la préparation et la récupération. Il recommande cinq pistes d'action prioritaires à explorer par les équipes des Nations Unies, lesquelles sont intégrées aux recommandations exprimées dans cette partie, soit :

- La santé d'abord.
- La protection sociale et les services.
- La réponse et la relance économique.
- Mesures macroéconomiques et collaboration multilatérale.
- La cohésion sociale et la résilience communautaire.

Cette grille de lecture a ainsi été utilisée pour définir les recommandations suivantes propres au Maroc :

Recommandation 1 : Élaboration d'un nouveau modèle d'équilibre économique et de développement durable, aligné avec la réalisation des ODD et appuyé par un suivi des indicateurs déjà disponibles

Recommandation 2 : Innover dans la collecte et l'analyse des données contextualités afin de ne laisser personne pour compte.

Recommandation 3 : Voir la crise comme une opportunité de renforcer la régionalisation avancée et valoriser le rôle de la société civile

Recommandation 4 : Accorder une attention particulière à l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle et à la planification d'une réponse inclusive.

Recommandation 5 : Investir dans la continuité des services publics de santé, d'éducation et d'administration durant et après la crise.

Selon la journée mondiale de la statistique 20/10/2020 sur le thème « Mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable au Maroc état d'avancement et principaux défis » (Haut-Commissariat au Plan), Le rétablissement de la dynamique de mise en œuvre des ODD, passe par la focalisation des efforts sur un certain nombre de domaines clés, à savoir :

- Le secteur de la santé.
- Le secteur de l'éducation.
- La réduction des inégalités et la promotion d'un développement
- Le renforcement du système de la protection sociale.
- La promotion de l'emploi décent, notamment pour les jeunes et les femmes.
- La promotion d'une croissance économique partagée moins inégalitaire.
- La promotion de la recherche scientifique et l'innovation technologique.
- Le renforcement de la cohérence des politiques publiques au niveau national et territorial.
- Le renforcement de partenariats multiples avec l'ensemble des parties prenantes ;
- La nécessité d'accorder plus d'intérêt au système statistique national, notamment dans les moments de crise.

2.2. La réaction marocaine face à l'effet de la crise sur la réalisation des ODD

Pour atténuer les effets sanitaires, sociaux et économiques de cette pandémie, le Maroc a pris un ensemble de mesures importantes, sous Les Hautes Directives Royales, portant notamment sur le confinement et la création d'un Fonds spécial de gestion des effets du COVID-19, pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages vulnérables et les activités des entreprises endommagées.

La dotation budgétaire du Fonds a été fixée à 10 milliards de dirhams, mais grâce aux contributions volontaires de personnes physiques et morales, publiques et privées, elle a atteint, le 24 avril 2020, environ 32 milliards de dirhams.

Dans le domaine sanitaire, les mesures engagées ont concerné la mobilisation, sous les Directives Royales, de la médecine militaire pour renforcer les structures médicales publiques, la mobilisation du dispositif de détection précoce et de veille épidémiologiques, le renforcement de la capacité des infrastructures d'accueil sanitaires et du staff médical.

Afin d'assurer la continuité des services publics vitaux, les mesures prises ont porté sur le recours à l'enseignement et la formation à distance, au télétravail et à la mise en œuvre des services publics en ligne. Et pour atténuer les effets sociaux de la pandémie, des indemnités forfaitaires ont été mensuellement octroyées aux salariés et aux ménages exerçant dans le secteur informel.

Le suivi et la prise en charge des Marocains bloqués à l'étranger ont été assurés à travers la création des cellules de suivi au niveau de l'administration centrale au Maroc et à l'échelle des Missions Diplomatiques et des centres consulaires à l'étranger.

Au niveau des finances publiques, les mesures prises ont porté sur la rationalisation des dépenses publiques, la réallocation des ressources aux secteurs prioritaires, le recours au tirage sur la ligne de précaution et de liquidité (LPL) contractée avec le Fonds Monétaire International (FMI). De même, le taux directeur a été réduit par la Banque Centrale de 2,25% à 2% afin de soutenir l'accès aux crédits bancaires par les ménages et les entreprises. Les entreprises, notamment les très petites, les petites et les moyennes, ont bénéficié de mesures visant l'atténuation de leurs charges, le soutien de leur trésorerie et l'appui à l'investissement.

Afin d'éclairer les choix de politiques publiques pour relever les défis relatifs à l'implémentation de l'agenda 2030, trois scénarios d'évolution de l'économie nationale et de

leurs répercussions sur la concrétisation des Objectifs de Développement Durable (Le HCP en collaboration avec le PNUD) :

a) Le scénario tendanciel : L'économie marocaine devrait continuer à croître de 3% par an entre 2020 et 2030. Au niveau des composantes de la demande intérieure finale, la consommation des ménages croîtrait à 2,9% par an, l'investissement privé à 2,1% et la consommation publique à 3,3%, le déficit commercial extérieur serait en accentuation, en dépit de l'accroissement de 3,8% des exportations, plus élevé que celui de 3,2% des importations, le taux de croissance serait de 3% par an d'ici 2030 pour les services marchands et les services publics et devrait se situer entre 1,9% et 3% en moyenne, respectivement pour l'agriculture et l'industrie manufacturière, le secteur de l'industrie minière aurait le taux de croissance le plus faible, inférieur à 1%.

Les indicateurs des ODD seraient, ainsi, en amélioration en 2030. Le domaine de l'éducation, en particulier, connaîtrait une baisse de 16,7% de la part des adolescents non scolarisés et une augmentation de 6,4% du taux d'inscription au niveau du préscolaire, de 1,4% du taux d'achèvement du cycle primaire et de 4,5% du secondaire et de 12% du taux d'inscription au supérieur. Le domaine de la santé, les taux de mortalité infantile et néonatale seraient en baisse significative de 15,3% et 12,7% respectivement. La mortalité maternelle baisserait, de son côté, de 20,1%. Le domaine d'énergie, une augmentation de 2% de la proportion de la population ayant accès à l'eau potable et de 5,7% à l'assainissement.

b) Le scénario probable : Il suppose que la récession causée par la pandémie du COVID-19 au niveau de plusieurs pays, en particulier les partenaires commerciaux du Maroc, ne serait rétablie qu'à partir des deux prochaines années et le rythme de croissance du PIB serait amélioré pour atteindre 4% par an et serait corollaire au déploiement de plusieurs programmes et stratégies sectoriels ayant contribué à la modernisation des infrastructures du pays et au relèvement du profil de spécialisation de son système productif.

Les secteurs des industries manufacturières et des services marchands croîtraient de 3,9% et 4,5% respectivement, au moment où le secteur agricole connaîtrait une croissance de 2,5% en moyenne annuelle durant les dix prochaines années.

Les indicateurs ODD connaîtraient des améliorations par rapport au scénario tendanciel. Dans le domaine de l'éducation, la baisse de la part des adolescents non scolarisés serait de 23,8%. Il y aurait également des baisses plus fortes des taux de mortalité infantile et néonatale, de l'ordre de 21,8% et 18,3%. La mortalité maternelle baisserait, quant à elle, de 28,3%.

c) Le scénario souhaitable : Est simulé pour mettre en exergue le gain que le Maroc pourrait réaliser en termes de croissance économique et d'avancement dans la concrétisation des ODD si certaines conditions seraient réalisées. Il s'agit essentiellement de l'amélioration substantielle du rendement des investissements déployés et d'une mise en valeur conséquente des opportunités offertes par les accords de libre-échange en matière d'élargissement des débouchés extérieurs. Dans ce scénario, l'économie nationale gagnerait presque deux points de croissance par rapport au scénario tendanciel.

Le secteur manufacturier serait un secteur moteur dans cette dynamique et son évolution serait de 6,4% en moyenne annuelle au cours des dix prochaines années. De même, les secteurs des services marchands ainsi que celui de l'agriculture connaîtraient des améliorations notables avec une croissance de 4,9% et 3,8% respectivement.

Au plan des ODD, leur évolution serait notable par rapport au scénario tendanciel. Dans le domaine de l'éducation, la baisse de la part des adolescents non scolarisés serait de 30% au lieu de 16,7% dans le scénario tendanciel. Dans le domaine de la santé, le taux de mortalité maternelle baisserait à 47 décès pour 100 000 naissances vivantes au lieu de 58 dans le scénario tendanciel, soit une baisse de 35,2%.

Conclusion :

En conclusion, le renforcement de la protection sociale semble être une réponse appropriée et viable aux impacts négatifs du COVID-19, notamment sur les populations vulnérables opérant dans les différents segments de l'économie marocaine. Ainsi, parmi les suggestions que le Maroc peut prendre pour surmonter les répercussions de la pandémie figurent:

- A) Activer les principes du développement durable, en particulier le principe de bonne gouvernance et lier la responsabilité à l'obligation de rendre compte.
- B) Soutenir le produit local et diversifier la base de production locale tout en réformant le système fiscal
- C) Reconsidérer l'économie rurale mondiale, qui représente 40% de l'économie nationale.
- D) Soutenir le secteur agricole par tous les moyens pour en faire un secteur efficace et pérenne au sein de l'économie nationale.
- E) Intensification des entreprises dans les secteurs des travaux publics, de la fabrication et des services.
- F) Réformer le système bancaire et créer des conglomérats bancaires locaux.
- I) Reconsidérer le système bancaire et le mettre au service de l'économie nationale.



G) Reconsidérer le secteur informel, qui représente 20% de l'économie nationale, et le promouvoir.

K) Régulariser le statut des travailleurs du secteur privé et redonner confiance aux travailleurs de ce secteur.

L) Adopter une politique de marketing multipolaire et s'éloigner de la politique de marché unique.

BIBLIOGRAPHIE :

- Haut-commissariat au Plan (HCP), Système des Nations Unies au Maroc (SNUD), Banque mondiale (BM) (Juillet 2020). « Notre stratégie : impact social et économique de la crise du COVID-19 au Maroc » royaume Maroc.
- Mme SALINGAN (20/02/2020), « Le Maroc a accompli des « progrès significatifs » dans la réalisation des ODD », agence marocaine de presse, Casablanca, Maroc. <http://mapecology.ma/slider/maroc-a-accompli-progres-significatifs-realisation-odd/>
- OCDE (2020), « Mobilisation des recettes fiscales pour le financement de la santé au Maroc », OCDE, Paris, www.oecd.org/fr/fiscalite/politiquesfiscales/mobilisation-des-recettes-fiscales-pour-le-financement-de-la-sante-au-maroc.htm.
- RAPPORT ANNUEL 2018 soumis à Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste par Ahmed Réda Chami Président du Conseil Economique, Social et Environnemental, royaume de Maroc.
- Rapport national (2020), « l'examen national volontaire de la mise en œuvre des ODD et scénarii de leur évolution à l'horizon 2030 », royaume de Maroc.
- Rapport sur les objectifs de développement durable (2020), Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales. https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf.
- Rapport sur les objectifs de développement durable (2020), Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales. https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020_French.pdf.